



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLAtEC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

Tinguely Architectes Sàrl, à Bulle, au nom de Vanina et Jonas Murith, à Broc, pour l'agrandissement et transformation d'une villa existante. Construction d'un mur de soutènement. Une demande de dérogation à la distance à la route communale soit sur l'article n°90 RF Broc, Rue des Chenevières 14.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 14 jours au plus tard, à partir du 01.05.2026.**



Broc, le 01.05.2026